

PROVINCE DE QUÉBEC — VILLE DE ROBERVAL
LE 19 JANVIER 2009 (02)

Assemblée ordinaire du Conseil de la Ville de Roberval, tenue à la Mairie de Roberval, le 19^e jour du mois de janvier 2009, à 20 heures, étant l'ajournement de la séance du 5 janvier 2009.

PRÉSENCES : Monsieur le Maire Michel Larouche, Madame la conseillère Michèle Claveau et Messieurs les conseillers Jocelyn Bouchard, Gilles Veilleux, Gilles Otis, Rémy Leclerc et Serge Hudon.

L'assemblée est tenue sous la présidence de Monsieur le Maire Michel Larouche.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Jean-Paul Dion, demeurant sur la rue Pineault à Roberval, désirerait obtenir certaines précisions relativement au budget 2009. Selon le message transmis par Monsieur le Maire, le budget total de la Ville augmente de 3,53%, soit de 493 470,00\$, en raison de la mise en place du plan de gestion des matières résiduelles. Monsieur Dion aimerait obtenir des précisions quant à la justification du montant de 493 470,00\$, bien que conscient qu'une partie importante est dévolue à la mise en place du plan de gestion des matières résiduelles.

Monsieur Dion demande également certaines explications relativement à la diminution de la dette puisqu'en 2009, on anticipe le service de la dette à 1 645 324,00\$ par rapport à 1 462 052,00\$ en 2008.

Monsieur Dion s'interroge sur le pourcentage des propriétaires qui, à la suite de la diminution du taux de la taxe et la majoration du service des ordures ménagères, connaissent une diminution de leur facture totale de taxes municipales.

Enfin, M. Dion demande également le montant prévu au budget 2009 pour le passage de la flamme olympique du 2 décembre prochain.

À toutes ces questions, Monsieur le Maire l'informe que les réponses lui seront transmises lors de la prochaine séance du Conseil.

Monsieur Yves Garneau demande certaines précisions relativement à l'augmentation de la masse salariale de 6,29% prévue au budget 2009 par rapport à celui de 2008.

Monsieur le Maire mentionne que l'augmentation de la masse salariale se justifie par l'embauche d'un inspecteur en bâtiment additionnel, d'un technicien à l'hygiène du milieu et d'un employé préposé aux parcs, autant pour l'aréna que l'ensemble des parcs municipaux. Cependant, l'augmentation prévue à l'ensemble du renouvellement d'entente et de convention collective se situe à environ 2,5%.

Monsieur Yves Garneau s'interroge également sur la volonté du Conseil municipal de procéder à l'achat d'un chargeur sur roues en 2009.

Monsieur le Maire demande au directeur général d'apporter les précisions requises. Monsieur Jeannot Gagnon, directeur général, mentionne que lorsque la Ville procède à l'acquisition d'un équipement lourd, on demande un prix avec ou sans échange. Le prix obtenu pour un véhicule usagé dépend de la qualité de l'équipement, du nombre d'heures d'utilisation et de son état en général.

Monsieur Yves Garneau précise que si l'option retenue par la Ville est de garder l'équipement usagé, il faut considérer les frais fixes qui s'ajoutent au maintien d'un tel équipement dans la flotte de véhicules, à savoir le carburant et l'entretien en général et éviter d'ajouter des équipements non requis.

Monsieur Yves Garneau mentionne que Roberval a été longtemps et demeure la ville la plus taxée de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il faut donc viser à diminuer les coûts de taxation pour au moins se comparer aux municipalités de même envergure que Roberval.

Monsieur Yves Garneau dénonce également les dernières acquisitions de camionnettes 4 X 4 faites par la Ville de Roberval. Il prétend que la Ville de Roberval devrait davantage être sensibilisée à la notion de coût énergétique et que certains employés pourraient facilement utiliser des camionnettes intermédiaires au lieu de camionnettes 4 X 4. De plus, il suggère que l'ensemble des employés, lors de leur pause santé, éteignent les moteurs de leurs véhicules.

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

2009-026

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Bouchard, appuyé par le conseiller M. Gilles Veilleux et résolu, que l'ordre du jour de la présente assemblée soit accepté sans modification.

ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL

2009-027

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Veilleux, appuyé par la conseillère Mme Michèle Claveau et résolu unanimement, que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 5 janvier 2009 soit accepté sans modification.

1.0 DIRECTION GÉNÉRALE

2.0 SERVICES FINANCIERS

2009-028

2.1 ACCEPTATION DES COMPTES

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Otis, appuyé par le conseiller M. Rémy Leclerc et résolu unanimement, que les comptes de la Ville de Roberval soient acceptés et payés selon la liste fournie en date du 15 janvier 2009 comme si elle était ici au long reproduite :

Année 2008

– À même le fonds général..... 214 037,78\$

Année 2009

– À même le fonds général..... 37 758,83\$
– Règlement 2008-16..... 2 944,43\$
– Règlement 852..... 7 099,05\$

Grand total 261 840,09\$

Total des salaires payés en décembre 2008 455 481,89\$

2009-029

**2.2 UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ) /
PAIEMENT DE LA QUOTE-PART DES ASSURANCES
GÉNÉRALES 2009**

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Otis, appuyé par le conseiller M. Jocelyn Bouchard et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval autorise le paiement de la quote-part de la franchise collective des assurances générales à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), pour l'année 2009, au montant de 91 836,66\$ taxes incluses.

(POSTE : 04-139-00-105)

2009-030

**2.3 LEMIEUX RYAN & ASSOCIÉS / ASSURANCES GÉNÉRALES
2009 / 86 208,24\$ TAXES INCLUSES**

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Otis appuyé par la conseillère Mme Michèle Claveau et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval procède à l'adjudication du portefeuille d'assurances générales pour la période du 31 décembre 2008 au 31 décembre 2009, à Lemieux, Ryan & Associés, au montant de 86 208,24\$ taxes incluses, et en autorise le paiement.

(POSTE : 04-139-00-105)

3.0 TRAVAUX PUBLICS

2009-031

**3.1 ACCEPTATION SOUMISSION / ACHAT ET POSE DE TAPIS ET
PRÉLART AU 2^E ÉTAGE DE LA MAIRIE DE ROBERVAL**

Soumissions reçues (taxes en sus) :

– Aldéi Tapis inc..... 6 120,80\$
– Ferlac inc..... 7 043,79\$

Il est proposé par le conseiller M. Serge Hudon, appuyé par la conseillère Mme Michèle Claveau et résolu, que sur recommandation du directeur de l'Approvisionnement, le Conseil de la Ville de Roberval accepte la soumission de Aldéi Tapis inc. au montant de 6 120,80\$ taxes en sus, pour l'achat et la pose de tapis et préclart au 2^e étage de la mairie.

(POSTE : 03-100-21-781)

2009-032

3.2 MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS / AUTORISATION À L'INGÉNIEUR MUNICIPAL À DEMANDER UN CERTIFICAT D'AUTORISATION (MUR DE SOUTÈNEMENT À LA MARINA) ET AUTORISATION DE PAIEMENT DE 513,00\$

Il est proposé par le conseiller M. Serge Hudon appuyé par le conseiller M. Jocelyn Bouchard et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval autorise l'ingénieur municipal à procéder à une demande de certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, Environnement et Parcs, relativement au mur de soutènement de la Marina, en accepte le plan # 515-01 1-1 et autorise le paiement au montant de 513,00\$ auprès du ministre des Finances.

(POSTE : 03-100-40-523)

2009-033

3.3 ACCEPTATION DE SOUMISSION / FOURNITURE ET POSE DE CONTREPLAQUÉ AU 2^E ÉTAGE DE LA MAIRIE DE ROBERVAL

Soumissions reçues (taxes en sus) :

- Construction Tanguay et Bonneau.....5 895,00\$
- Construction Pro-Lac inc.3 657,00\$

Il est proposé par le conseiller M. Serge Hudon, appuyé par la conseillère Mme Michèle Claveau et résolu, que sur recommandation du directeur de l'Approvisionnement, le Conseil de la Ville de Roberval accepte la soumission de Construction Pro-Lac inc. au montant de 3 657,00\$ taxes en sus pour la fourniture et la pose de contreplaqué au 2^e étage de la mairie.

(POSTE : 03-100-21-781)

4.0 HYGIÈNE DU MILIEU

5.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DURABLE, TOURISME ET COMMUNICATIONS

2009-034

5.1 16^E ÉDITION DU TOURNOI DE HOCKEY MINEUR DE MASHTEUIATSH / ACHAT DE PUBLICITÉ

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Bouchard, appuyé par le conseiller M. Serge Hudon et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval verse au Tournoi de hockey mineur de Mashteuiatsh un montant de 1 000,00\$ dans le cadre de la 16^e édition qui se tiendra du 5 au 8 mars 2009.

(POSTE : 02-690-00-344)

2009-035

**5.2 CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DOMAINE-DU-ROY /
CONCOURS QUÉBÉCOIS EN ENTREPRENEURIAT / ACHAT
DE PUBLICITÉ**

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Bouchard, appuyé par le conseiller M. Gilles Veilleux et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval verse un montant de 1 000,00\$ payable au Centre local de développement Domaine-du-Roy dans le cadre de la 11^e édition du concours québécois en entrepreneuriat région Saguenay-Lac-Saint-Jean qui se tiendra le 30 avril 2009.

(POSTE : 02-690-00-344)

2009-036

**5.3 ASSOCIATION DES FEMMES DE CARRIÈRE DU COMTÉ DE
ROBERVAL / SOUPER GALA, LE 16 AVRIL 2009**

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Bouchard, appuyé par le conseiller M. Rémy Leclerc et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval verse à l'Association des femmes de carrière du comté de Roberval un montant de 250,00\$ à titre de partenaire intermédiaire et payable à l'ordre du comité organisateur du gala d'excellence et de la relève, pour le souper gala qui se tiendra le 16 avril 2009 à Roberval.

(POSTE : 02-190-00-991)

6.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE

2009-037

**6.1 ACCEPTATION SOUMISSION / ACHAT DE TROIS
TÉLÉPHONES CELLULAIRES SATELLITES**

Soumission reçue (taxes en sus) :

- 3 téléphones satellites Iridium	à 1 595,00\$ / unité	4 875,00\$
- 3 valises et accessoires	à 85,00\$ / unité	255,00\$
- 3 activations avec 3 numéros qui se suivent	à 70,00\$ / unité	210,00\$
- 3 forfaits de 6 mois de 200 minutes / appareil	à 225,00\$ / unité	675,00\$
		<hr/>
		5 925,00\$

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Veilleux, appuyé par le conseiller M. Serge Hudon et résolu, que sur recommandation du directeur de l'Approvisionnement, le Conseil de la Ville de Roberval accepte la soumission de Cellulaire Chic de Roberval au montant de 5 925,00\$ taxes en sus pour la fourniture de trois téléphones satellites Iridium, trois valises et accessoires, trois activations avec trois numéros et trois forfaits de six mois de 200 minutes par appareil.

*(POSTES : • 03-100-09-722 (5 688,90\$)
• 02-221-07-330 (998,94\$))*

2009-038

**6.2 FESTIVAL D'HIVER DE ROBERVAL / DEMANDE DE PERMIS
POUR LA VENTE DE BOISSONS ALCOOLISÉES**

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Veilleux, appuyé par la conseillère Mme Michèle Claveau et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval autorise les responsables du Festival d'hiver de Roberval à procéder à la vente de boissons alcoolisées sous le chapiteau sur le site du Festival à Place de la Traversée les 6, 7 et 8 mars et les 13, 14 et 15 mars 2009.

**6.3 DÉPÔT DU RAPPORT COUR MUNICIPALE DE ROBERVAL /
ANNÉE 2008**

Le Conseil prend acte du dépôt, par le conseiller M. Gilles Veilleux, du rapport des statistiques de la cour municipale de Roberval pour l'année 2008.

7.0 RESSOURCES HUMAINES

**8.0 URBANISME, ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE ET
HABITATION**

8.1 DÉPÔT DU RAPPORT DE CONSTRUCTION / ANNÉE 2008

Le Conseil prend acte du dépôt, par le conseiller M. Rémy Leclerc, du rapport de construction pour l'année 2008.

9.0 LOISIRS ET CULTURE

2009-039

**9.1 CLUB PLEIN AIR DE ROBERVAL / DEMANDE D'AIDE
FINANCIÈRE**

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Otis, appuyé par le conseiller M. Gilles Veilleux et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval verse au Club Plein Air Roberval inc. un montant de 1 000,00\$ pour soutenir les bénévoles à l'organisation de leurs activités pour la saison 2008-2009.

(POSTE : 02-190-00-991)

2009-040

**9.2 BOURSE RIDEAU 2009 / DU 15 AU 19 FÉVRIER 2009 /
AUTORISATION À M. JACQUES AUDETTE, DIRECTEUR
ADJOINT AU SERVICE DES LOISIRS DE ROBERVAL, À Y
PRENDRE PART**

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Veilleux, appuyé par la conseillère Mme Michèle Claveau et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval autorise M. Jacques Audette, directeur adjoint au Service des loisirs, à prendre part à la Bourse Rideau 2009 qui se tiendra du 15 au 19 février 2009 à Québec et autorise les dépenses inhérentes.

(POSTE : 02-701-10-310)

2009-041 9.3 **AUTORISATION SIGNATURES DU BAIL AVEC LE CLUB DE CURLING DE ROBERVAL**

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Otis, appuyé par le conseiller M. Jocelyn Bouchard et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval autorise Monsieur le Maire et le greffier à signer pour et au nom de la Ville, un bail avec le Club de curling de Roberval inc. pour l'utilisation d'une partie de l'immeuble situé au 819, boulevard de la Traversée, pour la poursuite de leurs activités de curling.

2009-042 9.4 **AUTORISATION SIGNATURES DU BAIL AVEC LE CLUB DE PÉTANQUE DE ROBERVAL**

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Otis, appuyé par le conseiller M. Serge Hudon et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval autorise Monsieur le Maire et le greffier à signer pour et au nom de la Ville un bail avec le Club de pétanque de Roberval, pour l'utilisation d'une partie de l'immeuble situé au 819, boulevard de la Traversée, pour la présentation de leurs activités de pétanque.

10.0 ORGANISMES COMMUNAUTAIRES, FAMILLE, AÎNÉS ET JEUNESSE

2009-043 10.1 **ATELIER DE JOUETS DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE ROBERVAL / SOUPER BÉNÉFICE LE 21 FÉVRIER 2009**

Il est proposé par la conseillère Mme Michèle Claveau, appuyé par le conseiller M. Gilles Veilleux et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval verse à l'Atelier de jouets S.S.I.R. un montant de 250,00\$ dans le cadre de l'organisation de leur souper bénéfice du 21 février 2009.

(POSTE : 02-190-00-991)

2009-044 10.2 **TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE DE ROBERVAL / DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

Il est proposé par la conseillère Mme Michèle Claveau, appuyé par le conseiller M. Rémy Leclerc et résolu, que le Conseil de la Ville de Roberval verse, pour l'année 2009, à la Télévision communautaire de Roberval, un montant de 2 500,00\$ pour le maintien et l'amélioration des différents services rendus dans notre milieu.

De plus, le Conseil demande que les séances du Conseil municipal en période estivale soient également diffusées sans interruption.

11.0 LECTURE ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

12.0 CORRESPONDANCE

13.0 DOSSIERS DU MAIRE

13.1 SEMAINE QUÉBÉCOISE POUR UN AVENIR SANS TABAC / DU 18 AU 24 JANVIER 2009

Monsieur le Maire rappelle que la semaine du 18 au 24 janvier 2009 est la semaine québécoise pour un avenir sans tabac et réaffirme le désir d'un monde sans fumée par amour pour ceux qui nous entourent.

13.2 RÉSUMÉ DE LA RÉUNION DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU DOMAINE-DU-ROY / LE 13 JANVIER 2009

Monsieur le Maire Michel Larouche fait un court résumé de la réunion de la Municipalité régionale de comté du Domaine-du-Roy tenue le 13 janvier 2009.

LEVÉE DE LA SÉANCE

2009-045

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Bouchard appuyé par le conseiller M. Rémy Leclerc et résolu, que la présente assemblée soit levée.

LOI SUR LES CITÉS ET VILLES DU QUÉBEC — ARTICLE 53

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 53, DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES DU QUÉBEC, J'APPROUVE CHACUNE DES RÉOLUTIONS CONTENUES SOUS CE PROCÈS-VERBAL.

DATE : Le 20 janvier 2009

SIGNATURE : _____
Michel Larouche, Maire

MICHEL LAROUCHE
MAIRE

JEAN-GUY TARDIF
LE GREFFIER

JGT/dm
(Réf. : Chantale/Conseil/PV20090119)